

Groupe de travail 2 : Marchés de l'UE

Projet d'ordre du jour

Mardi 30 janvier 2024 (14h30 – 18h00 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

14h30 Mot de bienvenue du président, Pierre Commère

14h35 Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (29.11.23)

14h40 Points d'action

- Etat des lieux des points d'action de la dernière réunion - informations

14h45 Accords commerciaux et instruments de politique commerciale

- Mise à jour sur les derniers développements commerciaux par les représentants de la Commission (MARE B3), y compris :
 - ASEAN (Thaïlande)
 - Espace économique européen (Norvège, Islande)
 - Schéma général des préférences
 - Mercosur
 - Maroc
 - Rapport de mise en œuvre et d'application 2023
- Échange de vues
- Examen du projet d'avis sur la négociation de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Thaïlande
- Voie à suivre

15h45 Risques et vulnérabilités dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE

- Présentation de l'étude sur les risques et les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE par le contractant de la Commission
- Échange de vues

16h30 Pause

16h45 Règlement INN (Schéma de Documentation des Captures)

- Échange de vues sur les modifications à apporter dans le cadre de l'accord sur la révision législative du système de contrôle des pêches avec les représentants de la Commission (MARE B4)
- Voie à suivre



17h15 Année européenne des compétences

- Présentation du vivier de talents de l'UE et d'autres nouvelles mesures sur les compétences et les talents pour aider à remédier aux pénuries de main-d'œuvre par un représentant de la Commission (à confirmer)
- Échange de vues

17h50 Divers

17h55 Résumé des mesures à prendre

18h00 Fin de la réunion

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information + Considération	Commerce	Dans le cadre du programme de travail, l'évolution du commerce est une priorité. Il est de pratique courante que les représentants de la Commission fassent le point sur les derniers développements en matière de politique commerciale affectant le marché. L'ASEAN (Thaïlande), l'Espace économique européen (Norvège, Islande), le Système général de préférences, le Mercosur, le Maroc et le Rapport sur la mise en œuvre et l'application 2023 ont été identifiés comme particulièrement pertinents. Lors de la réunion du 29 novembre 2023, il a été convenu, à titre de point d'action, que le secrétariat ferait circuler un questionnaire aux membres sur l'accord de libre-échange UE-Thaïlande. Le questionnaire a été distribué du 19 décembre 2023 au 10 janvier 2024.	Présentation et échange avec les représentants de la COM. Décision sur la marche à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune). Examen du projet d'avis sur l'accord de libre-échange entre l'UE et la Thaïlande.	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce entre l'UE et la Thaïlande - Communiqué de presse de l'AEE - Rapport sur le schéma général des préférences - Commerce entre l'UE et le Mercosur - Projet d'avis (par e-mail / espace membre)
Information	Risques et vulnérabilités	Le 21 novembre 2023, la Commission européenne a publié une étude qui examine les risques et les vulnérabilités affectant l'approvisionnement et la sécurité alimentaires dans l'UE, y compris les différences entre les États membres, les secteurs et les étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE. Lors de la réunion du groupe de travail 3 du 27 janvier 2023, les consultants externes engagés par la Commission européenne ont fait une présentation sur le lancement de l'étude et les membres ont été encouragés à contacter directement le consultant pour des entretiens bilatéraux. En 2021, le MAC a adopté un	Présentation de l'étude et échange avec le contractant de la Commission.	<ul style="list-style-type: none"> - Étude - Avis MAC

		avis sur le Plan d'urgence pour assurer l'approvisionnement alimentaire et la sécurité alimentaire.		
Information + Décision	Réglementation INN	En mai 2023, un accord politique provisoire a été conclu entre le Parlement européen et le Conseil sur la révision du système de contrôle des pêches proposée par la Commission européenne. Dans le cadre de la révision, des modifications ont été apportées au système de documentation des captures en vertu du règlement INN. Par le passé, le MAC a tenu plusieurs échanges sur la révision et a adopté des conseils sur le sujet. Lors de la réunion du 29 novembre 2023, les représentants de la Commission ont présenté les nouvelles modifications. Il a été convenu, à titre de point d'action, que les discussions se poursuivraient à la prochaine réunion.	Échange avec le représentant de la COM sur les changements affectant les régimes de documentation des captures. Décision sur la marche à suivre (p. ex., rédaction d'avis, suivi de l'évolution de la situation, aucune).	<ul style="list-style-type: none"> - Train législatif - Avis MAC - Avis MAC - Avis MAC - Communiqué de presse du Conseil - Communiqué de presse EP - Présentation - Réglementation
Information	Année européenne des compétences	La Commission a adopté une proposition visant à faire de 2023 l'« Année européenne des compétences ». Le 30 mars 2023, le MAC a adopté un avis sur l'initiative. Le 15 novembre 2023, la Commission a annoncé de nouvelles mesures en matière de compétences et de talents pour aider à remédier aux graves pénuries de main-d'œuvre, notamment un vivier de talents de l'UE pour faciliter le recrutement de demandeurs d'emploi originaires de pays tiers dans des professions en pénurie à l'échelle de l'UE.	Présentation et échange avec les représentants de la COM sur les nouvelles mesures en matière de compétences et de talents.	<ul style="list-style-type: none"> - Avis MAC - Communiqué de presse